



Mairie
6 bis Place Saint Gilles
72540 Chemiré en Charnie

PROCES VERBAL de séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2025

Le seize janvier 2025 à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Chemiré en Charnie, se sont réunis, sous la présidence de M. Jean Paul COQUILLE Maire.

Date de convocation	7 janvier 2025	Date d'affichage	7 janvier 2025
Nombre de membres			
Afférents au Conseil Municipal :		11	
En exercice :		09	
Qui ont pris part à la délibération :		07	

Etaient présents : Mmes et MM. Martine LETOURNEUR, Mickël FEUVRIER, Nicolas PADOIS, Anne MOLARD, Christophe KRAKUS, Ingrid CATE.

Absents : Mme Marion MARIE, M. Patrice COUTELLE

Monsieur Christophe KRAKUS a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal a arrêté le Procès-Verbal de la réunion du 13 décembre 2024.

2025-01-d1

Validation du bulletin d'informations de janvier 2025

Après relecture le conseil municipal a apporté quelques modifications puis validé le bulletin d'informations de janvier 2025 qui sera distribué prochainement à l'ensemble des Chemiréens et Chemiréennes.

2024-12-d2

Vote des subventions 2025

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour 2025

Animation Loisirs	300 €
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies)	200 €
Générations Mouvement Aînés de Chemiré	250 €
Association Chemiré Patrimoine	100 €
Association Charnie Environnement	100 €
UNC Epineu le Chevreuil	50 €
Association Charnie Rando	100 €
Les Ateliers de l'Histoire de la Charnie	100 €
Gaule de Joué	100 €
Orchestre de la Vègre (Sté musicale Loué)	150 €

Une subvention de 30€ par enfant habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

Vote : pour :7 contre : 0 abstention :0

2024-12-d3

Renouvellement du contrat pour les logiciels de la Mairie

Le contrat d'acquisition et de prestations de services des logiciels de la Mairie, est arrivé à échéance. Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat auprès de la société Berger-Levrault

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat et autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat d'une durée de trois ans.

Le montant du contrat est de :

Pour la cession du droit d'utilisation : 1516.50 euros HT par an.

Pour la maintenance et formation : 168.50 euros HT par an.

Vote : pour :7 contre : 0 abstention :0

Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la réunion pour le démarrage des travaux de construction de l'atelier communal aura lieu jeudi 30 janvier à 14h30.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la préparation du PLUi il est demandé aux communes de sélectionner les haies à protéger. Le Conseil Municipal renouvelle sa décision de protéger l'ensemble des haies bocagère de la commune de Chemiré-en-Charnie. Ainsi que l'ensemble des mares.

Dates à retenir

Date de la prochaine réunion : jeudi 20 février 2025 (budget)

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h50

Le Secrétaire
Christophe KRAKUS

Le Maire
Jean Paul COQUILLE